

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour ou de l'animation dans les parcs, dans le cadre des activités du camp de jour ou du programme d'animation estivale dans les parcs, le titulaire est appelé à faire de l'animation auprès des jeunes de 5 à 12 ans. Il devra assurer la planification, l'organisation et l'animation des activités régulières. Il devra aussi voir à l'encadrement et à la sécurité des enfants afin de leur assurer une expérience optimale dans un contexte sécuritaire.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Volet – formation et planification

- Assister de manière proactive à la formation;
- Utiliser les outils acquis en formation dans le cadre de ses fonctions;
- Planifier des activités et des thématiques dynamiques en fonction du groupe d'enfants ciblé;
- Prévoir le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement des activités;
- Fabriquer du matériel en lien avec les activités et la thématique;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

Volet – Animation

- Planifier et organiser les journées d'activités en fonction des besoins des enfants sous sa responsabilité;
- Animer un groupe d'enfants et offrir une expérience optimale;
- Respecter et se conformer à l'horaire en place et aux activités planifiées;
- S'assurer d'une bonne discipline des participants;
- Participer aux réunions d'équipe de façon dynamique;
- S'assurer d'une bonne communication avec les animateurs;
- S'assurer d'une bonne communication avec les parents (au camp de jour);
- Signaler à son supérieur tout incident inhabituel;

- Respecter le code d'éthique de la Ville et les grandes orientations proposées par le programme d'activités;
- S'assurer de la sécurité et du bien-être des enfants;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

EXIGENCES

- Être actuellement étudiant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Avoir suivi les cours de premiers soins reconnus ou prévoir assister à la formation qui sera donnée un samedi du mois de juin;
- Suivre la formation DAFA proposée;
- Posséder les compétences nécessaires à la pratique d'activités diverses.

APTITUDES

- Faire preuve d'autonomie et de créativité;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Faire preuve d'un bon esprit d'équipe.

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : Selon la grille salariale des étudiants en vigueur.

Horaire de travail : Variable selon les besoins du service.

LIEU DE TRAVAIL

Parcs municipaux ou Camp de jour de Joliette situé au Cégep régional de Lanaudière, 20, rue Saint-Charles-Borromée Sud, Joliette.